



# Inventaire du patrimoine

Inventaire du patrimoine immobilier culturel

## Indications pour la lecture des fiches

### Avertissement

L'Inventaire couvre la totalité de la Wallonie (hors communes germanophones) mais les informations qu'il contient varient selon que le bien a été actualisé ou non. Aujourd'hui cohabitent donc deux types de fiche, de la plus simple (issue de l'inventaire initial - IPM) à la plus détaillée (issue de l'Inventaire actualisé).

**Lors d'une interrogation s'affiche systématiquement la fiche la plus récente relative au bien recherché.** L'éventuel historique d'inscription du bien à l'Inventaire est visualisable par le biais de la rubrique 'Autre(s) version(s) de la fiche', sous l'onglet 'Détail(s) complémentaire(s)'.

L'**inscription des biens** - très ancienne pour certains - est maintenue tant qu'une actualisation n'est pas intervenue.

Les biens repris dans le ~~premier~~ Inventaire initial (IPM) et non encore actualisés ne sont pas cartographiés.

La fiche d'un bien sorti de l'Inventaire lors de l'actualisation reste disponible à la consultation. Cette fiche est marquée du symbole

Les fiches de l'Inventaire initial (IPM) ont aujourd'hui une quarantaine d'années pour les plus anciennes. Il est donc fréquent que l'adresse du bien soit aujourd'hui obsolète. Pour les communes non encore actualisées, il est en conséquence indispensable d'élargir la recherche sur l'entité complète.

### Modalités d'inscription à l'Inventaire – Terminologie

#### Monument (Bien unique)

Bien immobilier constitué d'une entité fonctionnelle unique, pouvant inclure une ou plusieurs parties constituantes.

#### Monuments (Biens multiples)

Groupe homogène de biens immobiliers répétitifs, qui procède le plus souvent d'une création concertée, et qui peut faire l'objet d'une délimitation topographique.

#### Ensemble monumental (Unité de fonctionnement)

Réunion de biens immobiliers constituant le plus souvent un patrimoine foncier unique et comprenant des bâtiments et/ou ouvrages interdépendants et nécessaires à sa viabilité.

## **Ensemble architectural (Unité spatiale)**

Réunion de biens immobiliers ayant une cohérence qui procède le plus souvent d'une évolution organique, et qui peut faire l'objet d'une délimitation topographique.

## **Légende**

### ▪ **Libellé :**

Le libellé est la réunion du contenu des champs "Fonction(s) primitive(s)", toujours renseignée(s), "Fonction(s) actuelle(s)", toujours renseignée(s), "Nom(s) primitif(s)", toujours renseigné(s) s'il(s) existe(nt), et "Nom(s) actuel(s)", toujours renseigné(s) s'il(s) existe(nt).

### ▪ **Classement**

- **Tout ou partie de ce bien est classé ou fait partie d'un site classé. Lien vers le(s) dossier(s) :**

Lien(s) actif(s) vers la(les) fiche(s) de la base "Patrimoine - Biens classés et zones de protection", "Patrimoine - Biens repris sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie", et/ou "Patrimoine - Site reconnu Patrimoine de l'Humanité".

### ▪ **Cartographie**

- **Webgis :**

Lien vers la cartographie de l'Inventaire dans l'outil de consultation cartographique du SPW TLPE

- **Informations cadastrales :**

Données cadastrales au moment de la rédaction de la fiche (donnée pas actualisée)

### ▪ **Datation :**

Lorsqu'une année (ou une séquence d'années) liée à la construction ou à une intervention sur un bien est connue, celle-ci est systématiquement suivie d'une lettre inscrite entre parenthèses :

- (m) pour millésime - année(s) inscrite(s) sur le bien
- (s) pour source - année(s) renseignée(s) par la bibliographie, le propriétaire du bien...
- (r) pour emploi - réutilisation d'un millésime
- (z) pour restauration - année(s) de restauration
- (a) pour analyse de laboratoire - année(s) issue(s) d'une science auxiliaire comme la dendrochronologie...

Un chiffre figurant entre parenthèses signale une incertitude de lecture : 16(4)2.

Un point d'interrogation figurant entre parenthèses signale une impossibilité de lecture : 16(?)2.

Un trait d'union entre deux années indique une séquence : 1642-1648.

### ▪ **Détail(s) complémentaire(s)**

- **Publication papier :**  
Lien(s) actif(s) vers la(les) page(s) numérisée(s) du premier Inventaire (IPM), si le bien y figurait.
  
- **Autre(s) version(s) de la fiche :**  
Si elle existe, figure ici, sous forme de lien actif, l'historique de l'inscription du bien.